



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E94671

VALABLE JUSQU'AU 16/05/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 538548199

Siret : 538 548 199 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6348672

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T23745

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T23745

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EVRARD & FILS

1 TER RUE DIDEROT
58120 CHATEAU-CHINON VILLE

Téléphone : 03 86 78 22 25

Portable : 06 82 28 32 10

Site Internet : www.evrard-etfils.fr

E-mail : comptabilite@evrardetfils.com

Responsabilité légale :
EVRARD BENOIT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/05/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/01/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	29/01/2026
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.